
de la diversification de l'Ouest. Ces nouveaux mécanismes de promotion du développement économique sont conçus de manière à aider les industries de ces régions à relever une gamme de défis d'entreprises. Parmi les plus notables d'entre ces défis figure l'adaptation nécessaire qui permettra de capitaliser pleinement sur les possibilités découlant de l'accord de libre-échange.

Le gouvernement fédéral travaillera en étroite collaboration avec les provinces pour améliorer l'efficacité des programmes publics, afin que les travailleurs et les entreprises du Canada puissent exploiter à fond

les nouvelles possibilités offertes par l'accord de libre-échange. Le Premier ministre a également récemment annoncé la création d'un comité consultatif de l'adaptation composé de représentants des entreprises et des organismes du travail, ainsi que du milieu universitaire. Cet organisme conseillera le gouvernement sur la nécessité de modifier les programmes actuels afin d'aider les Canadiens à profiter des possibilités nouvelles offertes par l'accord.

Co

amé
dan
l'éco
écha
poli
de l'
app
raux
tarif
a de
mer
l'au
enc
la p
pers
tant
en é
acc
por
con

libé
Unis
pou
d'ar
à lo
une
con
cré
selo